

SENSIBILISATION

TRAVAIL SUR ÉCRAN



CONTEXTE

Avec l'utilisation croissante des outils numériques et la généralisation du télétravail, le travail sur écran est devenu omniprésent dans de nombreux secteurs. Cette évolution entraîne des risques spécifiques pour la santé des salariés, notamment des troubles musculosquelettiques (TMS), de la fatigue visuelle et du stress. Les mauvaises postures, les temps d'écran prolongés et le manque de pauses contribuent à ces problèmes, impactant à la fois le bien-être des employés et la santé des entreprises. Dans ce contexte, sensibiliser les salariés aux risques liés au travail sur écran et promouvoir de bonnes pratiques sont essentiels pour prévenir ces troubles et améliorer les conditions de travail.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les salariés aux risques professionnels liés au travail sur écran.
- Leur permettre d'agir sur son environnement de travail.
- Mettre en place des référents/relais internes à l'entreprise.

DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

- Présentation des principaux risques liés au travail sur écran.
- Identification des moyens de prévention à mettre en œuvre.
- Mise en situation.
- Conseils techniques sur l'acquisition de matériel.

Offre socle

Action de Prévention Primaire
Comprise dans la cotisation

Pour qui ?

Toutes les structures adhérentes à l'APST41 et leurs salariés.

Intervenants

Ergonomes.

Durée

Module de 1h à 2h en fonction du nombre de personnes et des attentes.
Format intra-entreprise limité à 2 jours.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Demande de l'entreprise auprès du médecin du travail.

POUR COMPLÉTER

- [Flyer "Faire des pauses actives"](#)
- [Flyer "Bien vivre avec son écran"](#)
- [Conception d'une situation de travail](#)



[Voir catalogue des Rendez-Vous Prévention](#)

CONTACTEZ-NOUS :

02 54 52 41 41

*Chaque entreprise doit bénéficier au moins une fois tous les 4 ans d'une APP